

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École secondaire Chanoine-Beaudet tenue le mercredi 12 décembre 2018, à 18h30, à la salle Claudie-Ouellet, située au 525, avenue de l'Église à Saint-Pascal, à laquelle il y a quorum sous la présidence de Mme Caroline Boutin.

**Sont présents :**

Parents : Caroline Boutin, Mélody Dionne, Nathalie Dionne, Chantal Landry et Marjolaine Pelletier;

Communauté :

Direction : Geneviève Soucy;

Enseignants : Véronique Bélanger, Martine Lavoie et Catherine Legault;

Personnel de soutien : Geneviève Caron;

Personnel professionnel : René Roy;

Élèves : Florence Drapeau et François-Luc Soucy;

Commissaires :

Invité : Lise Chénard;

**Sont absents :** Claire Morneau et Maryse Pelletier (substitut parent);

**1. Mot de bienvenue, présence et vérification du quorum**

Mme Caroline Boutin, présidente, ouvre la séance après avoir constaté que les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

Mme Geneviève prend quelques minutes pour présenter le vidéo et le dépliant promotionnels. Le tout a été dévoilé lors des Portes ouvertes le 7 décembre aux nouveaux élèves et à leurs parents.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Résolution n° CÉ 2018-2019/232**

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement remis aux membres;  
**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Marjolaine Pelletier, appuyée de Chantal Landry, il est résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour proposé en y apportant la modification suivante au point **6.2.4.2 : COSP au lieu de COPS.**

**3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 15 octobre et 15 novembre 2018**  
**Résolution n° CÉ 2018-2019/233**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux des séances du 15 octobre et du 15 novembre 2018 avant la tenue de la présente réunion;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mélody Dionne, il est résolu à l'unanimité :

**DE SE DISPENSER** de procéder à la lecture des procès-verbaux;

**D'ADOPTER**, tels que déposés, les procès-verbaux des séances du 15 octobre et du 15 novembre 2018.

**4. Suivi au procès-verbal**

Aucun suivi

**5. Correspondance**

**5.1 CCSÉHDAA – Procès-verbal du 13 juin 2018 et projet d'ordre du jour du 17 octobre 2018, calendrier des rencontres 2018-2019 et rapport annuel 2017-2018;**

Procès-verbal du 13 juin 2018, le projet d'ordre du jour du 17 octobre 2018 ainsi que le calendrier des rencontres 2018-2019 et le rapport annuel 2017-2018. Documents distribués avec la convocation de la présente séance. Nous sommes donc dispensés d'en faire la lecture.

**5.2 CCSÉHDAA – Procès-verbal du 17 octobre 2018 et projet d'ordre du jour du 21 novembre 2018;**

Procès-verbal du 17 octobre 2018 ainsi que le projet d'ordre du jour du 21 novembre 2018. Documents distribués avec la convocation de la présente séance. Nous sommes donc dispensés d'en faire la lecture.

**6. Rapports de reddition de comptes**

**6.1 Rapport de la présidence**

Madame la présidente n'a aucune activité spéciale à signaler.

**6.2 Rapport de la direction d'école**

**6.2.1 Points pour adoption :**

**6.2.1.1. Projet éducatif (travail de consultation)**

Pour l'instant, le projet est en consultation. Mme Geneviève recueillera nos suggestions à la prochaine séance du conseil d'établissement en février prochain. Elle nous invite à remplir le document, donner notre opinion.

L'adoption du projet éducatif se fera à la séance de juin 2019.

## **6.2.2 Points pour approbation :**

**Résolution n° CÉ 2018-2019/234**

### **6.2.2.1 Dérangements pédagogiques;**

- ✓ Pièce de théâtre pour sec 1 et 2 (22 janv pm);
- ✓ Journée de Noël allongée;
- ✓ Partie de hockey pour tous les élèves (18 janv, P2).

**CONSIDÉRANT** que chaque année, l'école permet la tenue de différentes activités en dehors des cours réguliers;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mélody Dionne, il est résolu à l'unanimité;

**D'APPROUVER** la tenue des dérangements pédagogiques tels que présentés.

## **6.2.3 Points pour consultation :**

### **6.2.3.1 Critères de sélection de la direction d'école (79 LIP) (reconduit ou à refaire);**

Les membres du conseil d'établissement reconduisent les mêmes critères que l'an passé.

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité;

**D'APPROUVER** les mêmes critères de sélection de la direction d'école que l'an passé.

## **6.2.4 Points pour information :**

### **6.2.4.1 Normes et modalités;**

Mme Geneviève présente le document sur les Normes et modalités de l'école.

### **6.2.4.2 COSP;**

Contenus d'orientation scolaire et professionnel.

Cette année, un COSP doit être vu au premier cycle. Josée accompagnera les enseignants dans les activités à réaliser. Le tout sera intégré dans les cours : efficacité personnelle, champs d'intérêts, préférence scolaire.

### **6.2.4.3 Immersion sec 3 – souper de Noël;**

Leur projet entrepreneurial est de préparer le souper de Noël du 20 décembre. Geneviève invite les parents disponibles à venir aider les élèves les 19-20 décembre.

### **6.2.4.4 Spectacle de M. David Goudreault (28 janv. P4);**

M. Goudreault, slamer, viendra visiter les élèves de sec 4 le 28 janvier prochain.

**6.2.4.5 Visite Marie-Pier Gendron et Olivier Garon pour le sec 5 et Marie-Amélie Dubé pour le sec 4 (21 nov p1 et 5 déc p4);**

Pour la semaine des entrepreneurs, Projection 16-35 a approché ces trois jeunes entrepreneurs pour rencontrer nos élèves de sec 4 et 5.

**6.2.4.6 Évènement Entrepreneuriat Jeunesse pour le sec 3-4-5, FMS et PAI (14 fév);**

Le 14 février prochain, ce sera la première édition de l'évènement Entrepreneuriat jeunesse à notre école sous le thème « Mon coup de cœur pour ma région ». Geneviève travaille à créer un partenariat avec les institutions scolaires incluant l'UQAR, la MRC et quelques entreprises qui embauchent régulièrement.

Le plus important, c'est de mener les élèves à la diplomation.

**6.2.4.7 Campagne de financement;**

Les produits arriveront avant les Fêtes.

**6.2.4.8 Nouvel indice de défavorisation;**

L'école est passée de côte 8 à 5, ce qui n'est plus considéré comme milieu défavorisé. Ceci s'explique par le plein emploi, le milieu économique à la hausse, les personnes ayant de l'aide sociale à la baisse, la scolarité des mères a aussi augmenté, 68% des parents de nos élèves sont encore en couple et d'autres facteurs... Cette nouvelle a certaines répercussions côté monétaire. Il y a certaines mesures auxquelles nous n'aurons plus droit. Pour cette année, comme les budgets étaient établis en comptant sur ces mesures, nous serons corrects. Il y a une pression faite pour que l'an prochain nous ayons droit à une année de transition. L'aide aux élèves ne devrait pas être touchée et la mesure composition de classe devrait demeurer.

**6.2.4.9 Rénovation des vestiaires au sous-sol;**

L'été prochain, les toilettes et douches du rez-de-chaussée et du sous-sol seront refaits à neuf, incluant les vestiaires des gymnases !

**6.2.4.10 Changement de date CE février 2019;**

La séance du conseil demeure le 4 février à 19h00.

**6.2.4.11 Document promotionnel / vidéo école;**

Présenté au début de la rencontre.

**6.2.4.12 Photos scolaires;**

Un parent du conseil s'informe si la compagnie qui prend les photos scolaires pourrait faire un minimum de 2 pauses. Il n'y a pas de choix possibles. Est-ce que la carte étudiante est utile? Geneviève mandate

François-Luc et Florence pour questionner leurs camarades sur l'utilité de la carte étudiante.

### **6.3 Rapport de la trésorière**

**Résolution n° CÉ 2018-2019/235**

#### **6.3.1 Rapport de la trésorière**

Point reporté à la prochaine séance ordinaire. Marjolaine nous prépare un document pour la prochaine rencontre.

Le formulaire de demande de remboursement de dépenses du conseil d'établissement sera envoyé aux membres du conseil d'établissement.

## **7. Les travaux du conseil**

Aucun

## **8. Affaires nouvelles**

### **8.1 Information des représentants du gouvernement des élèves**

Plusieurs belles activités diverses sont au programme la semaine avant Noël sur l'heure du midi. Jeudi 20 décembre est une journée chic et la soirée débute avec un spectacle de magie suivi d'un souper traditionnel de Noël. Plusieurs activités dans les salles de dégagement et les gymnases dont : parcours skate-trottinette, combat d'archés, Double défi, taureau mécanique, réalité virtuelle, découverte de nouveaux jeux de société à la cafétéria, Loup Garou à la bibliothèque, tournois, karaoké, bar à bonbons, feux d'artifice et photographe.

### **8.2 Information des représentants du personnel enseignant**

Belle journée lors des Portes ouvertes.

### **8.3 Information du représentant du personnel professionnel**

7 décembre a eu lieu « Stage d'un jour ». Le 13 décembre, activité « Clé de ma réussite » avec les sec 1. Un suivi sera fait avec les tuteurs. L'activité sur la bienveillance sera faite en classe après les Fêtes.

René prépare les sacs de Noël pour la Guignolée avec 3 élèves.

### **8.4 Information du représentant du personnel de soutien**

Rien à ajouter

### **8.5 Rapport aux membres parents de la représentante au comité de parents**

Le comité de parents a organisé une formation avec Mme Martine Tremblay pour les parents. Cette formation se donnera les 16 et 23 janvier d'une durée de 2 heures au 4<sup>e</sup> étage.

#### **8.6 Information du/de la commissaire**

Les commissaires sont absentes.

#### **8.7 Information du comité social**

On souhaite les bonnes fêtes!

Geneviève remet un petit présent aux membres du CE pour les remercier de leur implication.

#### **9. Période de questions du public**

Aucune question

#### **10. Sujets à discuter à la prochaine réunion**

Aucun sujet

#### **11. Levée de la séance**

**Résolution n° CÉ 2018-2019/236**

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Martine Lavoie, appuyée par Chantal Landry, il est résolu :

**D'APPROUVER** la levée de l'assemblée à 20h45.

Le secrétariat a été fait par Geneviève Caron.

Caroline Boutin, présidente

Geneviève Soucy, directrice